



Bilan 2020 de baguage des oiseaux migrateurs au Marais de l'Ilon

Timothée Schwartz

En 2020 nous avons réalisé deux protocoles de baguage différents sur le site du marais de l'Ilon (Paradou, 13, FR) :

- Le protocole VOIE qui vise à documenter les variations de voie de migration entre individus, dans l'espace et dans le temps, pour quelques espèces avec une forte pression de baguage en Europe, et générant un nombre important d'allo-contrôles. A l'Ilon il s'agit surtout de cibler les hirondelles rustiques qui se rassemblent et forment l'un des dortoirs les plus importants et les plus réguliers d'Europe.
- Le protocole PHENO a pour but de documenter les variations de phénologie migratoire des passereaux entre individus, dans l'espace et dans le temps. Nous réalisons ce protocole tout au long de la saison de migration postnuptiale, c'est-à-dire de la fin août à la fin novembre.

En 2020, nous avons ainsi réalisé 26 sessions de baguage sur ce site (14 pour le protocole PHENO, 12 pour le protocole VOIE). Au total, nous avons capturé 5211 oiseaux de 41 espèces.

Bilan par protocole

Protocole VOIE

En 2020, nous avons capturé 4359 oiseaux de 11 espèces dont 4264 hirondelles rustiques et 77 hirondelles de rivage pour ce protocole. A noter la capture d'un Blongios nain au cours du protocole (3^{ème} capture pour A Rocha France). Nous avons réalisé 4 contrôles étrangers (1 allemand, 1 finlandais, 1 norvégien et 1 suisse), les deux premiers contrôles interrannuels d'une hirondelle sur le site (1 individu bagué en 2018 contrôlé en 2020, 1 individu bagué en 2019 contrôlé en 2020) et 1 contrôle intersession (20 jours entre les deux captures, le 15/09/2020 et le 04/10/2020). Les contrôles étrangers réalisés confirment totalement la voie migratoire Nord-Sud (Scandinavie – Vallée du Rhin – Vallée du Rhône) identifiée par les contrôles réalisés au cours des années précédents (Figure 1).

Le protocole VOIE est réalisé sur le site depuis 2006. Cependant le site de capture a parfois varié au cours de la saison de capture jusque 2012, je ne vais donc comparer que les résultats depuis 2013. Pour 2020, il s'agit de la troisième meilleure année en termes d'effectifs capturés depuis 2013 avec un total à peine inférieur à celui de 2014 (Figure 2).

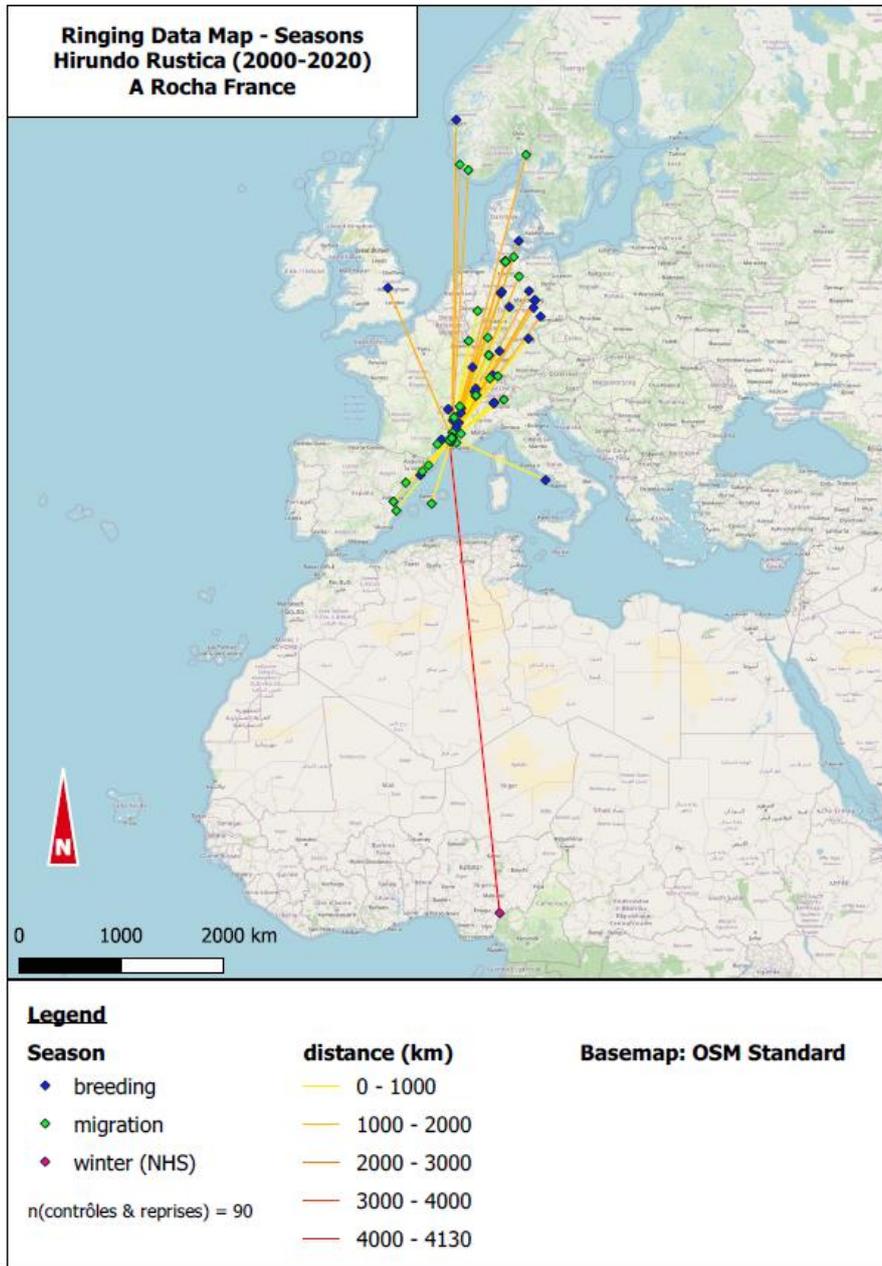


Figure 1 : Carte des lieux de baguage ou de contrôle des hirondelles rustiques capturées au marais de l'Ilon entre 2006 et 2020.

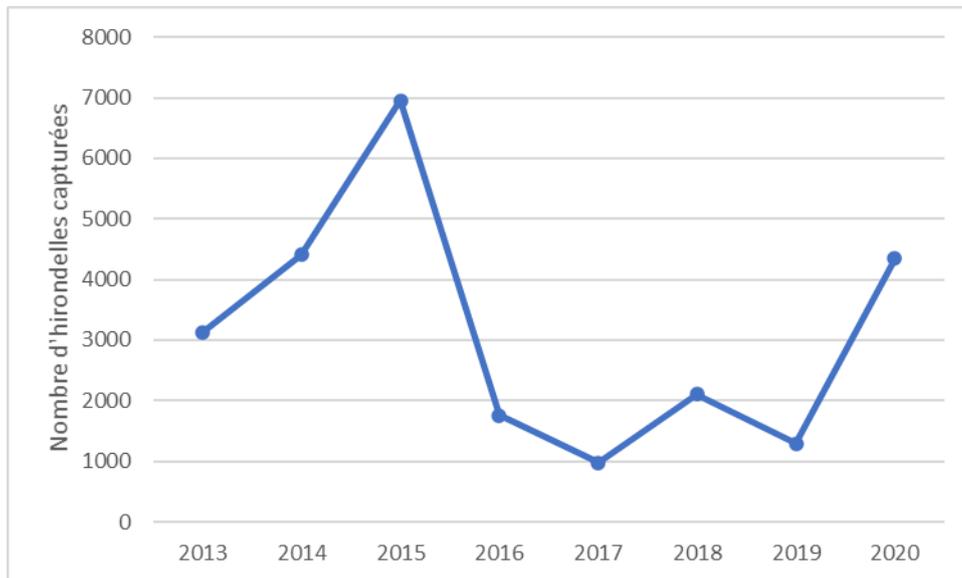


Figure 2 : Evolution du nombre d'hirondelles capturées (hirondelles rustiques, hirondelles de rivage, hirondelles rousselines et hirondelles de fenêtre) au marais de l'Ilon de 2013 à 2020

Protocole PHENO

En 2020, nous avons capturé 852 oiseaux de 38 espèces. Il est à noter cependant qu'une partie importante des captures concernait les hirondelles car le site de capture était le même que pour le protocole VOIE où un dortoir d'hirondelles était présent entre fin août et début octobre. Une proportion significative des individus capturés sur cette période était donc des hirondelles rustiques alors que cette espèce n'était pas visée par le protocole PHENO. En dehors des hirondelles (rustique et de rivage) ce sont 586 individus de 36 espèces qui ont été capturés pour le protocole PHENO en 2020. Après l'hirondelle rustique, l'espèce la plus commune était la fauvette à tête noire suivie par le pouillot véloce. Viennent ensuite la Rousserole effarvate, le Martin-pêcheur et le Bruant des roseaux. 1 contrôle d'un oiseau bagué hors site a été réalisé (une Lusciniole à moustache baguée en Camargue). A noter que 29 Martin-pêcheurs différents ont été bagués ou contrôlés sur le site, ce qui confirme son importance pour cette espèce, suite aux résultats spectaculaires de 2019 (voir ci-dessous). A noter en 2020 les captures du premier Pouillot à grand sourcil *Phylloscopus inornatus* et de la première Locustelle luscinoïde *Locustella luscinioides* pour A Rocha France.

Il est seulement possible de comparer les données du protocole PHENO de 2020 avec celles de 2019 car c'était la première année que ce protocole avait été mené sur le site du Marais de l'Ilon. En 2019 nous avons capturé 633 oiseaux de 35 espèces différentes. Ces chiffres sont globalement similaires à ceux de 2020. L'espèce la plus commune en 2019 était la Rousserole effarvate suivie par la Fauvette à tête noire, la Mésange bleue, le Pouillot véloce, le Martin-pêcheur et le Bruant des roseaux. 1 contrôle étranger avait été fait (une Fauvette à tête noire baguée en Allemagne). 30 Martin-pêcheurs différents avaient été bagués ou contrôlés sur le site !

Tableau 1 : Effectifs des oiseaux capturés par espèce et par protocole sur le marais de l'Ilon en 2020. NB : Ces effectifs incluent les recaptures d'individus déjà bagués la même année (auto-contrôles) et sont donc supérieurs au nombre d'individus différents capturés.

THEME	ESPECE	Total capturé
PHENO	Hirondelle rustique, <i>Hirundo rustica</i>	263
	Fauvette à tête noire, <i>Sylvia atricapilla</i>	132
	Pouillot véloce, <i>Phylloscopus collybita</i>	109
	Rousserolle effarvatte, <i>Acrocephalus scirpaceus</i>	60
	Martin pêcheur, <i>Alcedo atthis</i>	51
	Bruant des roseaux, <i>Emberiza schoeniclus</i>	46
	Bouscarle de Cetti, <i>Cettia cetti</i>	31
	Fauvette des jardins, <i>Sylvia borin</i>	18
	Lusciniole à moustache, <i>Acrocephalus melanopogon</i>	17
	Gorgebleue à miroir, <i>Luscinia svecica</i>	16
	Rémiz penduline, <i>Remiz pendulinus</i>	16
	Pouillot fitis, <i>Phylloscopus trochilus</i>	12
	Roitelet à triple bandeau, <i>Regulus ignicapilla</i>	10
	Mésange bleue, <i>Cyanistes caeruleus</i>	9
	Phragmite des joncs, <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	7
	Rouge-gorge, <i>Erithacus rubecula</i>	6
	Guêpier d'Europe, <i>Merops apiaster</i>	5
	Roitelet huppé, <i>Regulus regulus</i>	5
	Hypolaïs polyglotte, <i>Hippolais polyglotta</i>	4
	Fauvette mélanocéphale, <i>Sylvia melanocephala</i>	4
	Gobemouche noir, <i>Ficedula hypoleuca</i>	3
	Torcol fourmilier, <i>Jynx torquilla</i>	3
	Hirondelle de rivage, <i>Riparia riparia</i>	3
	Fauvette grisette, <i>Sylvia communis</i>	3
	Rousserolle turdoïde, <i>Acrocephalus arundinaceus</i>	2
	Pipit des arbres, <i>Anthus trivialis</i>	2
	Mésange charbonnière, <i>Parus major</i>	2
	Fauvette des Balkans, <i>Sylvia cantillans</i>	2
	Grive musicienne, <i>Turdus philomelos</i>	2
	Pinson des arbres, <i>Fringilla coelebs</i>	1
	Locustelle luscinioïde, <i>Locustella luscinioides</i>	1
	Rossignol philomène, <i>Luscinia megarhynchos</i>	1
	Rougequeue noir, <i>Phoenicurus ochruros</i>	1
	Rougequeue à front blanc, <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	1
	Pouillot de Bonelli, <i>Phylloscopus bonelli</i>	1
	Pouillot à grands sourcils, <i>Phylloscopus inornatus</i>	1
Tarier pâtre, <i>Saxicola rubicola</i>	1	
Troglodyte mignon, <i>Troglodytes troglodytes</i>	1	
Total PHENO		852

VOIE	Hirondelle rustique, <i>Hirundo rustica</i>	4264
	Hirondelle de rivage, <i>Riparia riparia</i>	77
	Rousserolle effarvatte, <i>Acrocephalus scirpaceus</i>	5
	Rousserolle turdoïde, <i>Acrocephalus arundinaceus</i>	4
	Martin pêcheur, <i>Alcedo atthis</i>	2
	Faucon hobereau, <i>Falco subbuteo</i>	2
	Bouscarle de Cetti, <i>Cettia cetti</i>	1
	Cisticole des joncs, <i>Cisticola juncidis</i>	1
	Blongios nain, <i>Ixobrychus minutus</i>	1
	Mésange bleue, <i>Cyanistes caeruleus</i>	1
	Pouillot fitis, <i>Phylloscopus trochilus</i>	1
Total VOIE	4359	
TOTAL tous protocoles	5211	